



PROFESSEUR	Nom de UF	Périodes	Codification de l'UF	Nom de m'élève
ANDRE Véronique	Préparations à base d'huiles essentielles pour le bien-être	40	83 23 07 U21 E1	
<p>Pour atteindre le seuil de réussite (=50%), l'étudiant sera capable dans le cadre de l'utilisation à usage exclusivement personnel, dans le respect des règles d'hygiène, de déontologie, d'éthique et de dosage, d'exercer les acquis d'apprentissage suivants :</p>				
<u>Acquis d'apprentissage</u>	<u>Critères d'évaluation</u> « Indicateurs »		<u>A = 50%</u> <u>NA < 50%</u>	<u>Remarques</u>
<p>En technologie,</p> <ul style="list-style-type: none"> - de détailler les différentes phases d'une émulsion; 	<ul style="list-style-type: none"> - les deux phases sont citées avec les termes exactes - plusieurs éléments de réponses sont présents - la forme de la réponse est respectée - l'étudiant distingue l'essentiel de l'accessoire 			
<p>En pratique,</p> <ul style="list-style-type: none"> - de réaliser deux préparations différentes conformément aux consignes du chargé de cours ; 	<ul style="list-style-type: none"> - la formulation est respectée - les règles élémentaires de désinfection des mains et du matériel sont appliquées - le mode opératoire est respecté 			

Décision du chargé de cours

Réussite Ajournement

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

	50	60	70	80	90	100	Remarques
Le niveau de précision et de clarté dans les justifications							
Le degré de pertinence							
Le degré de rigueur							
Le degré d'autonomie							
La qualité du produit fini							

Philippeville, le 9/06/2021

Signature du Professeur

TOTAL /100